

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABBONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . . .	18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . . .	10 » — 13 »
Trois mois, — . . . . .	5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 10 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 09 minutes du matin, Express.	
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.	
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.	
4 — 13 — — Express.	
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.	

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.	
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.	
9 — 50 — — Express.	
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.	
5 — 37 — — soir, Omnibus.	
10 — 30 — — Express.	

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . .	20 c. la ligne.
Dans les réclames . . . . .	30 —
Dans les faits divers . . . . .	50 —
Dans toute autre partie du journal. . . . .	75 —

RÉSERVES SONT FAITES : Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

**ON S'ABONNE A SAUMUR,**

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

**Chronique Politique,**

On mande de Madrid, le 11 octobre :

Les troupes de la Catalogne ont été dirigées sur Valence. L'autorité militaire n'a pas voulu attaquer les insurgés avant d'avoir réuni des forces imposantes. On veut ainsi faire comprendre aux insurgés l'impossibilité pour eux de résister.

Rien de nouveau dans les autres provinces de l'Espagne.

Le soulèvement de Saragosse est terminé. Le gouverneur civil mande que la ville a repris sa physionomie habituelle. La résistance a été vigoureuse, mais l'attaque a été irrésistible. Les insurgés ont commis d'odieus excès; ils ont fait feu sur les employés du bureau de santé qui transportaient des blessés. A Valence, l'ordre a été troublé. On croit l'émeute apaisée, mais on est sans nouvelles, le télégraphe ayant été coupé.

Il est arrivé des voyageurs suspects à Madrid. On redouble de précautions.

Le 6 sont entrés à Medina les prisonniers républicains et notamment l'alcade de Algar, le premier corregidor et le secrétaire de la municipalité. La garde civile, servant d'escorte, raconte que les révoltés ont brûlé les moustaches des carabiniers morts à Algar, qu'ils leur ont ensuite coupé la tête.

Quand on lit de pareils détails, dit la *Epoca*, on croit à une guerre faite par des Indiens sauvages.

Dimanche, ont eu lieu dans les rues de Londres une procession et une démonstration à

l'occasion des funérailles du fenian Martin; 40,000 personnes ont pris part à cette démonstration.

Le même jour, à Dublin, une foule énorme, qu'on n'évalue pas à moins de 120,000 personnes, a pris part à un meeting dans lequel a été demandée l'amnistie en faveur des forçats fenians. Aucun désordre n'a eu lieu.

**Correspondance particulière de l'Echo saumurois.**

Paris, le 11 octobre 1869.

Depuis quelques jours on répand avec persistance le bruit de la rentrée de M. Rouher aux affaires. Nous-mêmes nous répétons cet *on-dit*, mais sans y ajouter foi.

Nous croyons, d'après nos renseignements, que rien ne sera décidé à l'égard du ministère avant l'ouverture de la session. Le ministère reste, après le sénatus-consulte, ce qu'il était avant, un ministère de transition. Nous conservons l'espoir que l'Empereur, gardant pendant huit jours ses ministres près de lui, à Compiègne, formulera le programme libéral qui servira d'introduction, pour ainsi dire, au nouveau régime parlementaire. Alors, seulement, la question pourra être utilement discutée, et la Chambre décidera si les ministres ont ou n'ont pas sa confiance.

D'après quelques journaux, le prince Napoléon serait parti ou sur le point de partir pour Florence, avec une mission politique. Nous croyons pouvoir affirmer qu'il n'est nullement question de ce voyage, du moins avec le caractère qu'on lui prête. Il y a pour cela plusieurs bonnes raisons dont deux principa-

les : la première, c'est que le prince Napoléon irait en Italie ou soutenir une politique qui n'est pas la sienne, ou donner des espérances qu'il ne saurait garantir. L'une et l'autre chose sont impossibles, et surtout la seconde, parce que le parti avancé tient le prince en défiance depuis son discours au Sénat où il n'a pas parlé de Rome. — La seconde raison, c'est que la véritable place du prince est en ce moment à Paris. Son attitude nouvelle l'oblige, en quelque sorte, à être là le jour où, devant deux combinaisons ministérielles possibles, il devrait, en acceptant un ministère et la présidence du conseil, assurer le triomphe du parti libéral. — Voilà pourquoi le prince Napoléon n'ira pas faire de politique à Florence.

On nous communique, et sous toutes réserves, une version nouvelle du voyage de Prim à Paris. Nous n'en garantissons pas l'exactitude.

Prim aurait été mandé par l'Empereur qui lui aurait tenu ce langage : « L'état actuel de l'Espagne ne saurait se prolonger plus longtemps, il faut y mettre un terme. Cependant, je vous préviens qu'il y a deux solutions qu'*a priori* je n'accepte pas : la République et Montpensier. Faites-en dehors de cela tout ce que vous voudrez, mais finissez-en. Le peuple espagnol est libre, sans doute, de choisir le gouvernement qui lui plaira; mais vous devez user de votre influence pour que l'une de ces deux solutions ne soit pas adoptée. Car, dans ce cas, je ne vous ferais peut-être pas la guerre. — J'ai plusieurs bonnes raisons pour cela. — Mais ma politique, à l'égard de l'Espagne, prendrait une attitude qui ne vous serait

en rien favorable. » — Sur cette entrée en matière, les deux interlocuteurs examinèrent successivement les diverses solutions qui pouvaient se présenter; et, en fin de compte, ils demeurèrent d'accord que le plus acceptable serait encore l'avènement du prince des Asturies. « Mais, ajouta Prim, pour que cette solution pût aboutir, il faudra user d'abord les différents partis monarchiques : don Carlos s'est fourvoyé par son équipée dernière, don Ferdinand et le duc de Gènes refuseront l'un et l'autre devant de nouvelles démarches; alors, il sera possible de réunir toutes les nuances autour du prince des Asturies. En attendant, on organisera une petite dictature contre les Républicains. »

Prim aurait fait ensuite une démarche près de la reine Isabelle pour obtenir son concours. La reine aurait tout promis, sauf des fonds. Mais la reine Christine aurait fait, en faveur de son petit-fils, un premier à-compte de trois millions.

Serrano, à ce qu'on ajoute, aurait fini par s'entendre avec Prim sur le même point. Le régent aurait même écrit à la reine Isabelle une lettre, où il déclare que les événements l'ont entraîné beaucoup plus loin qu'il n'avait prévu, mais qu'il ne pouvait avoir oublié les bienfaits de sa Souveraine, tout ce qu'il avait été pour elle, et qu'il userait de toute son influence pour conserver le trône d'Espagne au prince des Asturies.

La discorde paraît être au camp des irréconciliables.

La *Réforme* annonce qu'un schisme s'est produit dans la rédaction de la *Tribune*, et la

**FRUSTRATION.**

37

**L'ENFANT TROUVÉ,**

Par ÉTIENNE ÉNAULT.

**PREMIÈRE PARTIE.**

LE PÈRE DU BOGAGE.

(Suite.)

Un valet parut. C'était Roch Duhoux.

— Ah! ah! c'est toi, faquin? dit le marquis. Il paraît que tu prends ton emploi au sérieux?

— Je m'efforce, monseigneur, d'être à vos yeux un serviteur zélé.

— C'est parfait. Tout est-il prêt pour mon départ?

— Pas encore, mais bientôt, monseigneur a prévenu qu'il ne partirait que demain. Est-ce que monseigneur désire se mettre en route aujourd'hui même?

— Au contraire. J'ajourne mon voyage à Paris. Qu'on suspende les préparatifs.

Duhoux fit une grimace de désappointement.

— Monsieur le marquis a peut-être tort, dit-il avec aplomb.

— Pourquoi ça, drôle?

— Parce qu'après la réplique violente, injurieuse, que vous avez adressée, il y a deux jours, au comte de Flavigny, il est à craindre que vous n'ayez bientôt sur les bras quelque méchante affaire. La mort de Mme la marquise, votre mère, a suspendu mais non calmé la colère du comte. Rappelez-vous ses dernières paroles lorsque après la mort de votre mère il prenait congé de vous : « Nous nous reverrons! » vous a-t-il dit en baisant la voix et en vous lançant un regard irrité.

— Bah! rassure-toi; j'ai mon plan, et j'espère que tout cela finira par un dénouement de comédie.

— Pour vous, monseigneur, c'est possible; mais pour moi!

— Poltron! de quoi as-tu peur? Est-ce que je ne te protège pas?

— Assurément, et je vous en remercie. Mais c'est égal, je ne suis pas très-rassuré. Le père soupçonne, à coup sûr, que je vous ai conté l'histoire de Mlle de Morsanges et de Gérard Keller. Il m'avait fait jurer que je me tairais, il doit donc m'en vouloir mortellement d'avoir parlé. Quel être bizarre! Quel original! Ce qu'il y a de certain, c'est que je l'ai aperçu rôdant autour du château. Il me guette sans doute pour me jouer quelque mauvais tour. Je n'ose pas sortir. C'est que s'il me tenait entre ses mains, — de vrais muscles d'acier, — il serait capable de m'étrangler, ni plus ni moins

que si j'étais un chien enragé. Et pourtant je suis un honnête homme, moi, voyez-vous!

— Parbleu! tu es un ange, c'est convenu. A ce compte même, tu devrais souhaiter de mourir, car tu irais tout droit en paradis.

— Pas si pressé! la vie ne me déplaît point. Mais j'en jouirais bien mieux loin d'ici.

— Bon voyage, et va-t'en tout seul.

— Du tout. Je ne vous quitte pas, monseigneur. J'attendrai votre départ.

— En attendant, arme-toi de pied en cap pour te défendre si l'on se permet de t'attaquer.

— Croyez-le bien, je ne m'aventurerai dehors que muni d'un formidable appareil de guerre.

— Entendons-nous cependant. Je veux que tu restes sur la défensive et que tu ne frappes le père que pour repousser une agression. Je ne tiens pas à ce qu'il meure maintenant. J'ai même intérêt à ce qu'il vive; car son existence, qui est une menace pour la famille de Flavigny, peut servir mes projets.

— S'il en est ainsi, monseigneur, on l'épargnera.

Duhoux se retirait. Le marquis le rappela.

— Dans une heure je sortirai, dit-il. Qu'on tienne prêts deux chevaux de selle. Tu m'accompagneras.

— Je vous demande la permission de mettre dans les fontes de ma selle deux pistolets d'arçon.

— A ta guise. Tu trouveras tout un arsenal dans mon appartement.

— Je l'ai déjà vu. Monsieur le marquis ne désire pas que je lui prépare aussi une paire de pistolets?

— C'est inutile. J'ai mon épée, une fine lame, et cela me suffit. D'ailleurs, je n'ai pas envie d'aller me battre; je compte aller souper gaiement.

— Gaiement! répéta le valet surpris, si dépravé qu'il fût, qu'un fils songeât à s'amuser le jour de l'enterrement de sa mère.

— Eh! pardieu! crois-tu donc que je suis homme à me morfondre et à bâiller ici plus longtemps sans chercher une distraction? Je sais à Montaigne une honnête demeure où l'on soupe à merveille, où l'on joue gros jeu, où l'on passe la nuit le plus agréablement du monde. Eh bien! je veux m'y rendre incognito, car je sens que si je restais ce soir dans Apremont, j'y périerais de marasme et de consommation.

— J'ignore quels sont vos projets, monsieur le marquis; mais n'est-il pas à craindre que votre séjour à Montaigne ne vous fasse de nouveau beaucoup de tort dans l'esprit de la famille de Flavigny, qui peut en être instruite par hasard?

— Peuh! je serai circonspect. Et puis je suis sûr de la discrétion de ceux que je rencontrerai dans l'aimable tripot. Demain, je serai tout rendu pour me présenter à

lettre suivante constate une scission parmi les fondateurs de la *Réforme* elle-même.

« Paris, 8 octobre 1869.

» Cher monsieur Malespine,

» Nous hésitions, nous n'hésitions plus. Nous voyons avec douleur la *Réforme* s'engager, en dépit du programme que nous avons tracé de concert, dans une voie politique, laquelle ne peut, selon nous, que consolider le pouvoir personnel et retarder l'avènement de la république.

» Mystification ou exécution, voilà, dans notre opinion, le résultat auquel une telle politique nous entraînerait fatalement. Nous ne saurions nous y associer. Nous nous retirons.

» Recevez, cher monsieur Malespine, et veuillez faire accepter à nos amis et confrères, l'expression de nos regrets.

» AUGUSTE DESMOULINS,  
» GASTON MARCEL,  
» ARTHUR DE FONVIELLE,  
» LÉON CAHUN. »

#### COLLISION A BELLEVILLE.

Dimanche soir, à l'occasion d'une réunion publique à Belleville, de graves désordres ont eu lieu.

Voici sur ce qui s'est passé les renseignements qui ont été donnés à la *Patrie* :

« Bien avant l'heure fixée pour l'ouverture de la séance, la salle est comble et la foule agitée.

» M. Rochefort est élu président d'honneur; M. Lissagaray préside de fait.

» La discussion porte sur « les huissiers. »

« M. Ducasse prononce un long discours dans lequel il assimile ces officiers ministériels à des bourreaux. « Quel bonheur, dit-il, si l'on pouvait les suspendre; et encore, ajoute-t-il, le mot suspendre est un peu long, j'en préférerais un plus court. »

« M. Ducasse termine en disant qu'il ne s'agit plus pour le peuple d'une simple évolution, mais « de tout autre chose. »

» Premier avertissement du commissaire.

» M. Nathan prend ensuite la parole; il appuie ce qu'a dit M. Ducasse. Il s'exprime en termes assez violents pour motiver un nouvel avertissement du commissaire.

» A partir de ce deuxième avertissement, le tumulte le plus violent se déchaîne : les cris, les huées, les sifflets, les vociférations ne discontinuent plus. Le commissaire déclare l'assemblée dissoute.

» Le président déclare maintenir la séance. Personne ne quitte la salle. M. Nathan continue son discours.

» Sur une invitation nouvelle d'évacuer la salle, adressée par le commissaire, qui repartait accompagné d'un officier de paix et de sergents de ville, ce magistrat est repoussé, une lutte s'engage, plusieurs individus armés

de bancs tombent sur les agents, qui, l'épée au fourreau, parviennent à grand-peine à refouler les assaillants vers la porte de sortie. Des cris : Aux armes ! vive la République ! se font entendre.

» La foule se retourne alors, repousse les sergents de ville, les entoure et engage avec eux une lutte acharnée. Plusieurs d'entre eux se voient arracher leur épée. Cinq sont blessés plus ou moins grièvement. Plusieurs autres ont leurs habits déchirés. On entend les cris : « A mort, la police ! aux armes ! vive la République ! » Trois individus, reconnus comme agresseurs des agents, sont arrêtés.

» Ce conflit, commencé à huit heures et demie à peu près, a duré une heure environ.

» Sur la voie publique, le désordre s'est prolongé.

« Une bande considérable s'est formée. Elle a parcouru une partie du boulevard de Belleville, faisant cortège à un individu porté à bras, qu'on prétendait avoir été blessé dans la mêlée. Les meneurs de cette bande criaient : « Aux armes ! on assassine nos frères ! »

» Après la dispersion de la bande, le prétendu blessé a été arrêté, et il a été constaté par un médecin qu'il ne portait aucune trace de blessure. »

Voici la version de la *Liberté* :

« Des scènes d'une extrême violence ont eu lieu hier soir à Belleville, à la salle des Folies, où se tenait une réunion publique présidée par M. Lissagaray. M. Nathan ayant prononcé les paroles suivantes : « M. Laferrière n'a pu trouver qu'à grand-peine un huissier pour assigner le préfet de police », le commissaire Brian a, sans avertissement préalable et au milieu du silence général, dissous la réunion; mais les citoyens n'ont pas voulu s'en aller; des cris de : *A bas la police ! à la potence la rousse !* ont retenti de toutes parts, et bientôt on en est venu aux coups.

» Une escouade de sergents de ville est arrivée; ils ont été accueillis par des pierres; on s'est servi de bancs, et alors la lutte est devenue générale. Plusieurs citoyens ont été grièvement blessés. Des femmes se sont trouvées mal, des enfants ont été foulés aux pieds. Un jeune homme, que l'on disait frappé d'un coup d'épée, a été porté sur un brancard dans une pharmacie de Paris. Un moment après on a dit qu'il était mort; mais nous croyons que ce bruit était erroné. D'autre part, plusieurs sergents de ville ont reçu de fortes contusions; on en citait un qui avait eu le bras cassé d'un coup de bâton. Nous n'avons pas pu vérifier si cette assertion était fondée.

» La plus grande fermentation, comme on peut le deviner, régnait dans la rue de Paris, qui avait pris la physionomie des soirs d'émeute. A une heure du matin elle était encore sillonnée par de nombreux sergents de ville, et des groupes, d'ailleurs inoffensifs, se for-

maient sur le trottoir pour commenter les événements de la soirée. »

Le *Rappel* publie, sur les mêmes faits, un long récit qui a motivé une communication adressée à la *Patrie*.

Nous donnerons demain, s'il nous en arrive, des détails complémentaires sur ces troubles, que naturellement le *Rappel* s'empresse dès aujourd'hui d'imputer à la police. C'est là une tactique bien usée maintenant et qui, pour être crue, exige autre chose que des insinuations malveillantes.

Les scènes tumultueuses de dimanche soir, à Belleville, ne se sont pas reproduites. La réunion publique de lundi a été sans orages. Ce calme soudain après la tempête de la veille est d'un bon augure. Il prouve que, livrées à leur propre impulsion, les foules qui composent ces réunions populaires se maintiennent volontiers dans le respect de l'ordre public et de la légalité.

Pour les articles non signés : P. GODER.

#### Nouvelles Diverses.

L'Empereur a quitté Saint-Cloud mardi, à une heure de l'après-midi, pour aller s'installer à Compiègne.

Il se confirme que les ministres se rendront à la résidence impériale, où ils passeront plusieurs jours.

— Des lettres spéciales viennent de convoquer le conseil d'Etat par sections, pour samedi prochain.

On rattache cette convocation extraordinaire à l'intention qu'aurait le gouvernement de saisir, dès à présent, le conseil d'Etat de quelques-uns des projets de loi qu'il prépare pour l'ouverture de la session.

Dans le nombre, figurerait un projet de loi portant réduction des droits d'octroi, à Paris, notamment de ceux qui portent sur les vins et autres boissons de consommation générale.

— On lit dans le *Constitutionnel* :

« S'il fallait en croire quelques journaux, l'Empereur songerait à rapprocher la date de la convocation des Chambres et à les réunir pour le lundi 8 novembre, au plus tard, et, peut-être, pour le jeudi 4. En conséquence de cette détermination, le cabinet actuel serait remplacé par un autre dont le premier acte serait de convoquer les Chambres à bref délai. »

» Nous pouvons affirmer que ces bruits n'ont absolument rien de fondé. »

— Nous lisons dans la *Réforme* :

« Hier au soir, des délégués de tous les anciens comités électoraux des circonscriptions de Paris se sont réunis boulevard de Clichy pour délibérer sur la conduite à tenir en présence de l'inaction des députés de Paris. Il a

été résolu qu'une commission composée d'un membre pris dans chacune des circonscriptions se rendrait auprès des députés de la Seine et les sommerait de s'expliquer immédiatement sur la conduite qu'ils entendent tenir le 26 octobre. »

— On annonce le retour à Paris de M. Nigra, ministre d'Italie, qui s'était rendu à Venise pour assister à la réception de l'Impératrice des Français.

— La suppression du sixième des grands commandements militaires, annoncée depuis l'entrée de M. le général Le Bœuf au ministère de la guerre, vient d'être définitivement ordonnée par une décision impériale que le *Moniteur de l'armée* annonce officiellement en ces termes :

« L'Empereur n'ayant pas jugé nécessaire de pourvoir actuellement au commandement du 6<sup>e</sup> corps d'armée (Toulouse), l'état-major général de ce corps d'armée est dissous, et les officiers qui le composaient reçoivent une autre destination. »

— Nous apprenons qu'un officier d'ordonnance de l'Empereur est parti samedi pour Aubin, où a eu lieu, on le sait, une sanglante collision entre les mineurs et les troupes amenées de Rodez par le préfet.

De son côté, le ministre des travaux publics, de qui relève l'administration des mines, a dû envoyer sur les lieux un inspecteur général.

L'Empereur a voulu connaître cette triste affaire dans tous ses détails.

On n'ignore pas qu'Aubin est le centre d'un bassin houiller concédé à la Compagnie du chemin de fer d'Orléans. L'exploitation s'y fait à ciel ouvert et en galeries. Les usines métallurgiques s'y exploitent sur une grande échelle par cinq hauts fourneaux. On y compte plus de trois mille ouvriers.

— On écrit de Soultz (Haut-Rhin) :

« On vient d'apporter à l'Hôtel-de-Ville le cadavre de Kinck père; il a été trouvé dans un trou recouvert de sable et de feuilles sèches, dans la forêt, entre Ollwiller et Wawiller. »

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

Parmi les aspirants de première classe promus dernièrement au grade d'enseigne, nous devons mentionner M. Bernard de la Frégeolière, qui marche dignement sur la trace de son frère aîné, nommé, on s'en souvient, à la promotion d'août, lieutenant de vaisseau, au *choix*.

Voici un trait de probité qui fait honneur à son auteur, M<sup>me</sup> Boyer.

Il y a deux jours, le sieur Jean Frébot, cultivateur, demeurant à Dampierre, avait laissé sur le comptoir de la dame Boyer, rue du Puits-Neuf, son porte-monnaie renfermant 621 f. 75 c.

l'hôtel de Flavigny, comme j'y suis résolu.

— Ah ! monseigneur, vous êtes vraiment hardi !

— Imbécile ! il n'y a que l'audace qui mène rapidement au but.

Une heure après, Duhoux prévenait son maître que les chevaux, sellés et bridés, attendaient dans la cour.

— En ce cas, à cheval ! dit Gaëtan.

Mais le valet ne bougea pas.

— Eh bien ! m'as-tu entendu ? reprit le marquis. Pourquoi es-tu planté là immobile comme un terme ? As-tu quelque nouvelle à me communiquer ?

— Oui, répondit le laquais en secouant la tête. D'abord, j'ai vu se glisser de nouveau derrière les haies autour de cette demeure la lugubre figure du père Bénédicte. Puis il a disparu, et alors un gars de la Bénardière, nommé Coquelicot, l'a remplacé. Ce Coquelicot, je le devine, fait sentinelle pour avertir l'autre dès qu'il me verra sortir.

— Et tu désires que je te dispense de me suivre, n'est-ce pas ? Décidément la bravoure ne fera jamais de toi un héros.

— Oh ! je suis en mesure de me défendre, et je n'ai pas peur. Ce qui ne m'empêche pas de reconnaître que vous m'avez fait là un rude ennemi.

— Tant que tu seras avec moi, je te réponds qu'il n'osera pas toucher à un seul de tes cheveux.

— C'est possible. Mais s'il me rencontre sans vous, gare à ma tête !

— Il te la cassera sans doute. Peuh ! il n'y aura pas grand mal : elle est déjà fêlée.

Roch Duhoux ne répliqua pas. Mais sa bouche eut une de ces grimaces impertinentes qui, plus sûrement que la parole, font rebondir l'ironie vers celui qui l'a lancée le premier.

Gaëtan comprit-il cette repartie muette ? Toujours est-il qu'il ajouta brusquement :

— Voyons, est-ce tout ce que tu as à me dire, faquin ?

— Non, monseigneur.

— Achève, et dépêche-toi.

— Monsieur le marquis n'ignore pas que le comte de Flavigny et son fils assistaient aux funérailles ?

— Parbleu ! ils ne m'ont pas dit un seul mot. Ils ne m'ont pas même salué, les insolents !

— Plus d'un gentilhomme en a fait aussi la remarque. Au sortir de l'église, le marquis de Lescure et le comte de La Rochejaquelein, qui eux-mêmes se sont montrés à peine polis, lui ont demandé la cause de sa froideur. Il leur a répondu, dit-on : « Dans quelques jours j'irai vers lui, mais l'épée à la main. » Alors les deux jeunes seigneurs lui ont souhaité bonne chance, et sont partis.

— Qui a entendu cela ? qui a vu cela ?

— Une servante du château. Elle passait près du groupe au moment où ces paroles étaient prononcées. Elle vient de me les répéter à l'instant.

Gaëtan devint soucieux.

— Est-ce que la réconciliation serait impossible ? murmura-t-il. Est-ce qu'il me faudrait renoncer sérieusement à la possession de cette ravissante Blanche de Flavigny ? Vive Dieu ! j'espère bien que non... Qu'on y prenne garde toutefois ! qu'on ne me pousse pas à bout ! car, j'en fais le serment, il y aurait du scandale dans le pays !

Son regard étincela, ses lèvres se crispèrent. Toute sa physionomie refléta un sentiment haineux et vindicatif.

— Partons ! s'écria-t-il.

Et il s'élança violemment hors du salon.

Duhoux le suivit. Il se disait tout bas :

— Je commence à croire que j'ai fait une sottise en révélant à ce marquis l'ancien secret de Grand-Lieu.

Le maître et le valet sortirent à cheval du château; le maître avec une épée de combat qui heurtait les flancs de sa monture, le valet avec deux pistolets accrochés à l'arçon de sa selle, et un couteau de chasse pendu à un ceinturon qui lui serrait les reins. Tandis qu'ils descendaient au trot la colline sur laquelle est assis le manoir féodal d'Apremont, le soleil commençait à se coucher

dans un océan de feuillage, empourprant de ses rayons obliques le sommet des vagues de verdure qui ondulèrent jusque dans les profondeurs de l'horizon. Traversé de nuages épars, le ciel réfléchissait toutes les couleurs du prisme se dégradant avec une ineffable harmonie, et formait au-dessus de la campagne comme une vaste coupole étincelante des plus merveilleuses incrustations. Mais ni Gaëtan ni son laquais ne songeaient à contempler cette gloire de l'astre à demi-disparu. L'un, tout en caressant l'espoir d'une distraction mondaine, s'efforçait de raffermir sa conscience, si médiocrement scrupuleuse, d'ailleurs, contre l'atteinte d'un remords secret; l'autre, craignant sans cesse de voir fondre sur lui à l'improviste la vengeance de Bénédicte, lançait à tout propos et de tous côtés des coups-d'œil anxieux. Ils ne se doutaient cependant ni l'un ni l'autre qu'ils fussent suivis de près par un jeune paysan, lequel glissait sans bruit derrière les buissons, profitant des moindres aspérités du sol et des plus petites touffes de genêts pour se cacher ou bondir avec la vive souplesse d'un acrobate ou d'un contrebandier. Ce gars, aussi agile que circonspect, était Coquelicot lui-même. Depuis une heure, le père l'avait chargé d'épier la sortie de Roch Duhoux, et il avait rejoint son troupeau qui paissait dans un pré à peu de distance d'Apremont.

Tandis que l'alerte Justin courait ainsi d'un pas furtif

Vingt minutes après, Frébot revenait demander son porte-monnaie, qu'il croyait bien perdu; mais la dame Boyer, qui l'avait ramassé, s'empressa de le lui remettre.

Nous avons reçu la lettre suivante :

« Saumur, le 12 octobre 1869.

» Monsieur le Rédacteur,

» Je lis sur votre journal de ce jour, à propos du compte-rendu d'un incendie qui s'est déclaré vendredi dernier, dans le magasin d'épicerie de M. Joly-Lambault, rue Royale : « Cet incendie est dû à la rupture d'un tuyau de gaz en caoutchouc, disposé dans l'arrière-boutique pour le service de la cuisine. »

» Je me suis informé moi-même de la cause de cet incendie, et voici ce que je tiens de la bouche même de M. Joly-Lambault.

» M<sup>me</sup> Joly faisait fondre sur un fourneau à gaz, divers ingrédients pour faire de l'encaustique. Ayant eu besoin de remuer ces matières essentiellement inflammables, il s'en est répandu un peu sur le feu, ce qui a communiqué la flamme au tout.

» La dame Joly, voyant le danger, a voulu enlever le vase pour le transporter dans sa cour; mais bientôt, ses mains étant couvertes de flammes, elle a dû poser ce vase sur le plancher; malheureusement elle n'a pu le faire avec assez de précaution pour empêcher la rupture : de là le dégât que vous signalez dans votre article.

» Quant au tuyau en caoutchouc, cause supposée de ce dommage, il est encore en place, parfaitement intact, et sert tous les jours.

» Je vous serai obligé, Monsieur, de vouloir bien donner à cette rectification toute la publicité qu'elle comporte, afin d'éviter de jeter dans le public des idées erronées qui pourraient être très-préjudiciables aux intérêts que je représente.

» Dans aucune circonstance, la rupture d'un tuyau de caoutchouc ne peut être une cause d'incendie.

» Agréer, etc. P. P<sup>on</sup> J.-B. STEARS,  
» A. FOUCHET. »

#### LE CAVEAU DE LA CATHÉDRALE D'ANGERS.

La construction du caveau, dans lequel on vient de déposer les restes de notre vénérable évêque, remonte à l'année 1765. Il était destiné à la sépulture des chanoines, qu'on enterrait avant cette époque, tantôt dans la nef, tantôt dans les transepts. Le 12 septembre 1765, le marché des travaux du caveau fut conclu par le chapitre avec le sieur Desnoyers; M. de Montécler, doyen du chapitre, en posa la première pierre le 18 novembre 1765.

A cette occasion, vingt-quatre livres de gratification furent données aux ouvriers par la fabrique.

Ces travaux empêchèrent la prédication de

l'Avent; elle fut supprimée par une décision du chapitre en date du 21 novembre 1765 (1).

Les fouilles nécessitées par la construction de ce caveau amenèrent la découverte de vieux murs, qu'on supposa avoir fait partie de l'ancienne cathédrale. Voici textuellement ce qui est rapporté dans le manuscrit n° 879, p. 100, de la Bibliothèque municipale :

«..... L'ancienne église tombée de vétusté lors de la construction de cette nef, en 1030, est sans doute celle dont on a retrouvé les murs en 1765, lorsque le chapitre a fait construire, sous la nef, le caveau ou enfeu des chanoines. Cet édifice n'avait guère que trente pieds de large et formait simplement un carré long, qui aboutissait à l'Orient au même endroit, où je crois, que finissait le bâtiment de 1030, c'est à dire au chancel d'icelle. On a conservé le mur qui bornait ladite première église à l'Orient et il termine à présent le caveau des chanoines.

» Ce mur et les deux cotiers avaient leurs joints tracés de raies rouges, ce qui dénote qu'ils étaient autrefois au-dessus du pavé de l'ancienne église, et comme ces murs sont à neuf ou dix pieds de profondeur sous le pavage actuel de l'église, il s'ensuit que le rez-de-chaussée de cette église était anciennement de neuf à dix pieds plus bas que celui de l'église actuelle... »

L'hypothèse d'un exhaussement aussi considérable du sol de la cathédrale me paraît fort discutable, car les murs dont il est parlé ont appartenu très-probablement à une crypte fort ancienne; cependant je ne la regarde pas comme absolument inadmissible. Pourquoi, en effet, cette différence de niveau si grande (trois mètres environ) entre le sol de la cour de l'évêché et celui de la cathédrale ne viendrait-elle pas des décombres de la cathédrale à trois nefs, brûlée en 1036, et sur les murs des bas-côtés de laquelle on a construit au douzième siècle, comme l'église de la Couture, au Mans, les grandes fenêtres géminées de la nef? C'est une chose à examiner. Je reviens au caveau.

Les travaux furent terminés au mois de juillet 1764. Ce fut M. Denis Vaultier, chanoine, qu'on y enterra le premier, le 28 février 1765. La dépense du caveau s'éleva à 2,205 livres, et le pavage de l'église, pour lequel on se servit des anciens pavés et de quelques vieilles tombes, coûta 2,545 livres 9 sous (2).

Voici les noms des chanoines enterrés dans cet enfeu jusqu'à la Révolution (3) :

1765 28 février, Denis Vaultier, chanoine.

1766 5 mai, Henri-Prospér Pocquet de Livonnière, prêtre, grand archidiacre et chanoine de l'Église d'Angers.

(1) Manuscrit n° 656, t. I, Bibliothèque municipale.

(2) Manuscrit n° 656 t. III, p. 59.

(3) Manuscrit n° 773.

1767 21 mars, Jacques Girault de Mizé, chanoine.

1768 15 octobre, François-René Boileve, chanoine.

1768 9 juin, H. François Joseph de Montécler, doyen et chanoine.

1770 1<sup>er</sup> mai, Joseph Oudebine, chanoine.

1776 15 avril, Louis du Bois de Maquillé, chanoine honoraire.

1781 27 novembre, P. Fr. Félix Héard de Boissimon, chanoine pénitencier.

1782 4 octobre, M. Antoine Gervais, prêtre.

1785 5 avril, Antoine Grandhome, chanoine.

1785 5 septembre, Urbain-Elie Cassin, prêtre chanoine.

1785 4 mars, Pierre Moseray, chanoine.

1787 1<sup>er</sup> mars, Nicolas Rousseau de Pontigny, doyen de la Faculté de l'Université d'Angers (4).

1789 10 janvier, Messire Pierre Cosnier, prêtre chanoine.

L'entrée du caveau, recouverte d'une longue dalle, se voit dans le milieu de la nef, vis-à-vis le pilier de la chaire. Sa forme est celle d'un parallélogramme de quinze mètres de long environ sur six à sept de large. Des arcs doubleaux divisent en quatre travées, d'égale dimension la voûte de tuffeaux qui soutient le pavage de l'église. L'arc de la voûte, qui s'élève à trois mètres environ au-dessus du sol du caveau, est un ceintre surbaissé. Deux soupiraux, communiquant latéralement de la voûte au pavage de l'église, étaient destinés à faire circuler l'air dans le caveau; ils sont actuellement bouchés. Le Répertoire archéologique (année 1860, p. 400, a donné un plan, des coupes et une description fort exacte du caveau, j'y renvoie ceux qui voudraient à ce sujet de plus amples détails.

Une inscription gravée sur pierre est incrustée dans le mur, près de la voûte au fond du caveau; l'extrémité des lignes a été mutilée, très-probablement en 93. Le nom de Montécler, la date et un autre mot ont presque complètement disparu; la voici rétablie :

HANC. CRYPTAM. IN. SEPULTVRAM. SVORVM.  
EXCAVARI. FECIT. ET. CONSTRVI. CAPITVLVM.  
ECCLESIE. ANDEGAVENSIS. CVIVS.  
NOMINE. PRIMARIVM. LAPIDEM. POSVIT.  
DECANVS. EIVS. ILLVSTRIS. ET. VENERABILIS.  
VIR. D. IOSEPHVS. FRANCISCVS. DE. MONECLER.  
ABBAS. VSERCHENSIS. AN. 1765.

(4) Ce chanoine honoraire donna 20,000 livres en 1782 et 1783, à la fabrique. Cette somme fut employée à reblanchir l'église en 1781; à remplacer les balustrades de pierre des galeries de l'église par celles en fer qu'on y voit aujourd'hui; à refaire, en 1783, les deux portes donnant du Cloître dans l'Église et les trois autels de marbre de la chapelle des chevaliers, bénits le 13 avril 1784; à renouveler deux vitraux, l'un au-dessus de la porte du Cloître, près du chapitre, en 1765, et l'autre au-dessus de l'autel de Saint-André, au haut de la nef, en 1766, (M. 656, t. III.)

Au-dessous de cette inscription est déposé le corps de Mgr Montault, le premier évêque qui fut enterré dans le caveau. Une urne de bois, placée à ses pieds, renferme le cœur de Mgr. d'Andigné de Mayneuf, évêque de Nantes. A gauche de ce premier cercueil, est celui de Mgr Paysant, et à droite celui de Mgr Angebault, dont la perte laissera dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu un souvenir ineffaçable.

(Union de l'Ouest.)

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

La note suivante a paru au Journal officiel du 15 octobre :

« Aux termes de l'article 13 de la loi du 6 juin 1868, le préfet de police peut ajourner toute réunion publique qui lui paraît de nature à troubler l'ordre et à compromettre la sécurité publique.

» En présence des désordres qui se sont produits dans plusieurs réunions publiques, le gouvernement a décidé qu'il serait fait application de cette disposition de la loi. »

C'est hier mercredi que l'Impératrice Eugénie a dû arriver à Constantinople.

En Espagne, l'insurrection républicaine vient de faire un pas considérable : elle a établi à Valence son principal foyer d'action. La ville est au pouvoir des insurgés, et le gouvernement, qui s'attend à une résistance opiniâtre, s'empresse de concentrer sur ce point des forces considérables. Jusqu'ici les troupes n'ont réussi qu'à s'emparer de la gare du chemin de fer.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

### ETAT-CIVIL du 15 septembre au 1<sup>er</sup> octobre.

#### NAISSANCES.

Sexe masculin, 3,  
— féminin, 0, — total 3.

#### MARIAGES.

16, Sébastien Wendling, domestique, et Rose Besnard, cuisinière, veuve Jean-Marie Fouque, tous deux de Saumur.

21, Jean-Baptiste-Jame Combier, négociant, et Albane-Françoise-Emma Gherardini, sans profession, tous deux de Saumur.

#### DÈCÈS

15, Adolphe Mondon, menuisier, 20 ans, rue de la Visitation; — Marie Vergne, journalière, 36 ans, épouse Jean David, à l'Hospice; — 18, Hippolyte Pasquier, chapelier, 40 ans, à l'Hospice; — Jeanne Taché, journalière, 68 ans, veuve Jean Samson, à l'Hospice; — 19, Julien Champion, sans profession, 48 ans, épouse de Jacques Touret, rue Saint-Nicolas; — Adèle Labarre, couturière, 41 ans, veuve Julien Dion, à l'Hospice; — 20, Camille Favreau, 4 mois, rue

et sans éveiller un soupçon sur les traces du marquis et du valet, Bénédic, lui, marchait rapidement dans l'enclos où il avait parqué ses moutons. Son beau visage, profondément triste, traduisait les pensées navrantes dont son esprit était agité. Tout-à-coup il s'arrêta, appuya son coude contre un arbre, mit son front dans sa main, et dit avec des larmes dans la voix :

— Hélas! c'en est fait! le secret odieux qui pèse sur ma naissance appartient maintenant à deux misérables, et tôt ou tard il sera divulgué. Déjà même ce Gaëtan d'Apremont a failli en accabler le comte de Flavigny. Ah! si je ne puis empêcher cette lâche révélation, il est du moins en mon pouvoir d'en atténuer les conséquences funestes, peut-être même d'en détruire complètement le redoutable effet. Un double devoir m'est donc imposé. Il faut d'abord que je contraigne à se battre le coquin qui a trahi son serment. Je le tuerai, je l'espère, et je ferai disparaître ainsi le seul témoin qui puisse affirmer qui je suis. Lui mort, je partirai, j'irai devant moi, au hasard, priant Dieu de m'infliger l'expiation du crime paternel et d'épargner la pauvre grande dame, innocente et victime, qui m'a donné le jour dans la honte et le désespoir.

Après un instant de silence, il reprit avec une sorte de véhémence douloureuse :

— Ah! que ne puis-je également rendre muet le

marquis Gaëtan d'Apremont! Pourquoi ne suis-je qu'un pauvre diable, une espèce de manant, comme on dit, et n'ai-je pas le droit de me mesurer avec cet horrible grand seigneur? Dieu aiderait mon courage et communiquerait à mon bras l'audace et l'adresse qui font frapper au cœur. Mais, si méprisable qu'il soit, un marquis ne se bat pas avec un serf, et il rirait de la provocation d'un rustre tel que moi; puis il me ferait bâtonner par ses gens, et chacun lui donnerait raison. Hélas! le monde social où nous vivons est vraiment étrange, et je comprends parfois les révoltes de l'orgueil plébéien dont fourmille l'histoire contre l'insolence et la tyrannie des préjugés de caste... Mais que dis-je, et à quoi vais-je penser? poursuivit-il d'un ton plus calme; il s'agit bien pour moi de m'insurger contre les inégalités qui m'entourent! Il est sage de se soumettre, de laisser à la marche rationnelle des idées, au progrès lent et continu de l'esprit humain, le soin de corriger les abus, de rapprocher les rangs, de réformer les mœurs, de courber enfin les grands comme les petits, sous l'inflexible niveau des lois. Puisque je ne suis pas l'égal d'un bandit titré, je veux du moins m'élever à la hauteur d'un honnête homme, et me prouver à moi-même que la noblesse de l'âme n'est pas l'attribut exclusif de la noblesse des parchemins. Je quitterai donc ce pays, et, quoi qu'il arrive, quelque infamie que com-

mette ce Gaëtan, ma présence ici ne lui servira pas du moins de complicité!

A peine achevait-il de prononcer ces mots qu'un cri plaintif et prolongé, semblable au gémissement d'un hibou, retentit à travers le silence du soir. Le père se redressa et prêta l'oreille en retenant sa respiration. Un instant après, un nouveau cri de même nature, mais plus rapproché, se fit entendre. Bénédic murmura tout ému :

— C'est bien le signal convenu entre Justin et moi. Roch Duhoux se dirige donc de ce côté? S'il en est ainsi, je rends grâce à la Providence qui me l'envoie au moment où je suis le plus impatient de le rencontrer.

Disant cela, il s'élançait dans la direction d'où partait le mystérieux appel. Caché derrière une haie de troène qui régnait autour du pré, il écarta les branches flexibles et se mit aux aguets. Il avait sous les yeux un entre-croisement de plusieurs chemins qui faisaient carrefour. Au milieu s'élevait un beau châtaignier ombrageant un banc d'herbe et de mousse. La pâle clarté de la lune et les derniers reflets rouges du soleil, se mêlant dans une teinte bizarre, venaient se jouer au milieu des feuilles légèrement agitées du grand arbre, qui semblait ainsi s'animer fantastiquement. Bénédic pressentit que quelque chose d'étrange allait se passer, ce

soir-là, dans l'endroit qui s'offrait à son regard sous un aspect si saisissant.

En effet, tandis qu'il était immobile, vigilant, le piétinement d'un cheval attira son attention dans le sens opposé aux deux cris qui l'avaient prévenu de se tenir en éveil. Presque à ce même instant, un cavalier parut dans le carrefour. Il fit halte et sembla indécis. Il se demandait sans doute quel chemin il devait prendre parmi ceux qui s'offraient devant lui. Ce cavalier était un gentilhomme. A la délicatesse un peu grêle de ses formes, à la blancheur de son visage imberbe encadré de cheveux blancs, on s'apercevait aisément qu'il était jeune, de cette première jeunesse où tout est charmant, même la mélancolie, même le chagrin. Il avait une attitude triste et gracieuse; sa physionomie se montrait pensive, un peu sombre, mais avec une inexprimable douceur. Il leva la tête pour contempler le disque de la lune nageant dans un lac d'azur, et le père se sentit tressaillir : il venait de reconnaître Raoul de Flavigny. Son émotion ne s'était pas encore dissipée, lorsqu'un autre gentilhomme, suivi d'un domestique, déboucha dans le rond-point, comme s'il se portait à la rencontre du premier. Bénédic frissonna cette fois, et d'une voix stridente prononça les noms de Gaëtan d'Apremont et de Roch Duhoux.

(La suite au prochain numéro.)

Haute-St-Pierre; — Françoise Cocard, rentière, 46 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 21, Etienne-Alexis Troin, 18 mois, rue Saint-Nicolas; — Jeanne Baillargeau, journalière, 82 ans, veuve René Benoit, à l'Hospice; — 22, Jules-Victor Girard, étudiant en médecine, 19 ans, rue Neuve-Beaurepaire; — Martinet mort-né, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 25, Pauline Archelais, 4 mois, rue de la Cocasserie; — 27, Rousseau (mort-né), rue du Puits-Tribouillet; — Rose-Berthe Clairambault, 9 mois, rue du Portail-Louis; — 29, Clotilde-Zoé Bague, chapelière, 21 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine; Justine Servoingt, sans profession, 62 ans, épouse Urbain-Jules Turmeau, rue d'Orléans; — 30, Julie Roue, 58 ans, domestique, veuve Julien Jousset, à l'Hospice; — Pierre Poisson, 53 ans, journaliste, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

Sommaire du numéro de cette semaine de L'UNIVERS ILLUSTRÉ. — Texte: Le Monde et le Théâtre, par Gêrome; Bulletin de la semaine, par Th. de Langeac; le Crime de Pantin, par H. Muller; les Petits Bourgeois, scènes de la vie parisienne (œuvre inédite, suite), par H. de Balzac; Causerie scientifique, par Sam (Henri Berthoud); Courrier du Palais, par maître Guérin; le Désastre de Bordeaux; l'Incendie de l'Hippodrome; les Fêtes de Bruxelles; l'Émigration aux États-Unis; le Jeu des quatre coins; Courrier des modes, par M<sup>me</sup> Alice de Savigny. — Gravures: Le Crime de Pantin: Recherches près des fosses des victimes; Découverte du cadavre de Gustave Kinck; Confrontation à la Morgue; Incendie de l'Hippodrome; les Fêtes de septembre à Bruxelles; Grand bal donné dans la gare du chemin de fer du Midi; les Etablissements de la commission d'émigration dans l'État de New-York (quatre gravures); Incendie dans le port de Bordeaux; le Jeu de boules des quatre coins; Revue comique du mois, par Cham (douze gra-

vures); le Théâtre de la Gaîté, à Londres. — Echees. — Rébus.

Les médecins conseillent à toute personne, soucieuse des soins de la bouche et de la conservation des dents l'emploi quotidien de l'Eau dentifrice du docteur J. V. Bonn.

Ce produit hors ligne, entré aujourd'hui dans la consommation générale, a été récompensé aux Expositions de Paris 1867 et du Havre 1868, et honoré du brevet de Fournisseur de S. M. l'Impératrice. Préparé avec des soins inusités, contenu dans des flacons élégants et commodes, il est cependant vendu 40 0/0 moins cher que les produits analogues.

L'Eau dentifrice du docteur J. V. Bonn se trouve en France et à l'étranger, chez tous les coiffeurs et parfumeurs. — Dépôt général à Paris, chez MM. V. Achard et C<sup>ie</sup>, 44, rue des Petites-Écuries.

REVUE FINANCIÈRE DE LA SEMAINE.

11 octobre. — Semaine d'expectative, de calme plat, de somnolence: les affaires ont été presque nulles. Il

semble que les haussiers aient été saisis d'incertitude, sinon d'un peu de crainte; de leur côté les baissiers n'osaient pas s'engager dans le mouvement. Partie de 71 fr. 22, la Rente monte jusqu'à 71.55 et clôture à 71 fr. 27. Les autres valeurs ont suivi, à peu d'exception près, ce mouvement.

Le Crédit foncier, revenu de la bourrasque qu'il avait essuyée, a repris sa fermeté ordinaire. La Société générale a regagné en partie son coupon de 6 fr. 25 détaché seulement du 6 de ce mois. La légère baisse qui s'est manifestée sur l'Orléans et l'Ouest, s'explique par les coupons détachés dernièrement. Le Nord est à 1,091.25, l'Est à 590; le Lyon à 986.25; le Midi à 611.25. Toutes ces valeurs sont très-fermes et donnent lieu, du reste, à peu d'affaires. Les détenteurs de titres les conservent de préférence à tous autres.

La Compagnie des Charentes est en progrès constant. La concession définitive du chemin direct entre la Rochelle et Rochefort, ne peut qu'être très-favorable aux intérêts de ce réseau.

Les actions du Honduras sont à 518 fr. 15. — J.-F. Fort.

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'Écho Saumurois est désigné pour l'insertion des Annonces judiciaires et des Actes de société.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE ensemble ou séparément.

MAISON ET JARDIN, rue du Petit-Mail, n° 7.

Remise, écurie, chambre et jardin, place de l'Arche-Dorée, communiquant avec le précédent. (421)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

A PLACER

5,000 fr. à l'intérêt de 4 1/2 pour cent. (422)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 juin prochain, MAISON Rue Cendrière, n° 3.

A PLACER A RENTE VIAGÈRE 5,000 francs.

S'adresser à M<sup>e</sup> ROBINEAU, notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME. (406)

A VENDRE

28 PEUPLIERS,

Situés à la Prée-de-la-Roche, dans le pré nommé Pré-du-Chemin-de-Fer;

53 PEUPLIERS SUISSES,

Situés dans le pré des Quatre-Jeux;

Le tout appartenant à M. Desmé. S'adresser à M. LETEUILLE, menuisier, rue Brault, à Saumur. (417)

MAISON, CAFÉ ET RESTAURANT BEUROS Place du Roi-René, à Saumur.

A VENDRE OU A ARRENTER.

Avec ou sans ses accessoires.

Les paiements à la volonté de l'acquéreur.

S'adresser à M. BEUROS. (337)

A VENDRE A L'AMIABLE.

UNE MAISON

Située rue du Petit-Maure, entre les Bains et la Caisse d'épargne, avec sortie sur la rue du Marché-Noir, joignant MM. Rivaud et Normandine.

Cette maison, divisée en deux habitations distinctes, contient plusieurs pièces au rez-de-chaussée et au premier étage; beaux greniers au dessus, deux caves, cour, pompe, etc.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire.

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉPART,

TRÈS-JOLI PONEY

Se monte et s'attelle — vite au trot — très-doux, peut être conduit par un enfant — taille 1<sup>m</sup>20 — robe baie — âge 7 ans — prix 200 fr.

S'adresser à LA MOTHAYE, près Longué. (407)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE PORTION DE MAISON avec écurie, rue Haute-Saint-Pierre, joignant la maison de Fos. S'adresser à M. GIRARD père.

On demande un ménage sans enfants, dont le mari serait valet de chambre, et la femme cuisinière, pour suivre une famille six mois à Paris et six mois à la campagne. S'adresser au bureau du journal.

Une maison de modes demande une ouvrière. S'adresser au bureau du journal.

Fêtes d'inauguration

DU CANAL DE SUEZ

VOYAGE DE PLAISIR

Par mer et par terre, même par caravane, de MARSEILLE à PORT-SAÏD, à ISMAÏLIA, à SUEZ, aux SOURCES de MOÏSE, aux LACS AMERS, au CAIRE, aux PYRAMIDES, à ALEXANDRIE et retour à MARSEILLE.

POUR DOUZE CENTS FRANCS

Y compris la table servie sur mer et à terre, par les FRÈRES-PROVENÇAUX, de Paris.

On s'inscrit, à Paris, à l'Office Indo-Américain, rue Auber, n° 1, et dans les villes de département, chez tous les correspondants de la Compagnie de Suez.

DÉPART DE MARSEILLE, le 7 novembre prochain. (419)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

DÉPÔT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES

13, rue Saint-Jean, à Saumur.

M. NORMANDINE, pharmacien, eu égard à la consommation toujours croissante des Eaux minérales naturelles, vient d'établir un dépôt en face de chez lui, où l'on trouvera les Eaux les plus usitées. (356)

Le Journal financier L'UNION DES ACTIONNAIRES (Troisième Année)

LE SEUL paraissant LES MARDIS et les DEUX FOIS VENDREDIS par semaine

Donne le premier les nouvelles financières, la sténographie des assemblées générales, le cours et surtout la comparaison raisonnée des valeurs cotées et non cotées, avec leur revenu, leurs garanties, leur avenir, en un mot, les renseignements les plus complets.

Publie le premier les Listes officielles des Tirages et le prix courant des valeurs à lots.

Discute toutes les Emissions, indique les arbitrages les plus avantageux, et explique les meilleures opérations à terme ou au comptant.

ABONNEMENTS : Un an, 10 fr. — Six mois, 5 fr. (Le même pour toute la France). Un numéro : 20 centimes

BUREAUX : 18, Chaussée-d'Antin, Paris

Envoi gratuit, à titre d'essai, pendant un mois, sur demande adressée au Directeur

LA SANTÉ PUBLIQUE

Hygiène et Médecine populaires, Paraissant tous les jeudis, sous la direction d'un comité de médecins et d'hygiénistes.

CONDITIONS D'ABONNEMENT : Paris, 4 francs par an. — Départements, 5 francs par an. Bureaux, rue Garancière, 5, Paris.

CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS,

Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :

Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon I<sup>er</sup>; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix : 1 fr. 25 c.

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

DU MÊME AUTEUR :

ÉTUDES HISTORIQUES

SUR

L'HOTEL-DIEU ET LES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR.

Se vend au profit des vieillards et infirmes de l'Hospice général.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 12 OCTOBRE.			BOURSE DU 13 OCTOBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	71 40	»	»	71 30	»	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	100 70	»	»	100 50	»	»
Obligations du Trésor. . . . .	492 50	1 25	5	492 50	»	»
Banque de France. . . . .	2800	»	»	2800	»	»
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1680	»	»	1665	»	15
Crédit Foncier colonial. . . . .	»	»	»	405	»	»
Crédit Agricole. . . . .	62 50	»	»	62 50	»	»
Crédit industriel. . . . .	650	1 25	»	650	»	»
Crédit Mobilier (estamp.). . . . .	210	5	»	205	»	5
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	675	»	3 75	677 50	2 50	»
Orléans (estampillé). . . . .	945	»	»	940	»	»
Orléans, nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes). . . . .	1093 75	1 25	»	1091 25	»	2 50
Est. . . . .	600	1 25	»	593 75	5	6 25
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	988 75	»	»	987 50	»	1 25
Lyon nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Midi. . . . .	615	»	»	616 25	1 25	»
Ouest. . . . .	583 75	»	1 25	582 50	»	1 25
C <sup>ie</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1577 50	»	2 50	1573 75	»	3 75
Canal de Suez. . . . .	460	2 50	»	456 25	»	3 75
Transatlantiques. . . . .	245	7 50	»	240	»	5
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	53 30	»	»	53 10	»	20
Autrichiens. . . . .	765	»	2 50	757 50	»	7 50
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	527 50	2 50	»	527 50	»	»
Victor-Emmanuel. . . . .	50 50	»	»	51	»	50
Romains. . . . .	»	»	»	48	»	»
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	307 50	»	»	320	12 50	»
Saragosse. . . . .	»	»	»	60	»	»
Séville-Xérés-Séville. . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord-Espagne. . . . .	»	»	»	»	»	»
Compagnie immobilière. . . . .	92 25	»	1 50	92	»	75
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord. . . . .	339 75	»	»	339 75	»	»
Orléans. . . . .	333	»	»	333	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	331	»	»	328	»	»
Ouest. . . . .	328 50	»	»	328 50	»	»
Midi. . . . .	326	»	»	325	»	»
Est. . . . .	331 50	»	»	330	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.